



ENGIE

Après la vente des bijoux de famille, l'Etat laisse le coffre ouvert !

Le 10 janvier 2017, l'Agence des Participations de l'Etat, qui relève du Ministère de l'Economie et des Finances, a annoncé avoir clôturé une opération de cession de 100 millions de titres ENGIE pour un montant de 1,14 milliards d'euros.

Résultat, l'Etat détient désormais 28,7 % du capital et seulement 32,6 % des droits de vote, soit moins que la minorité de blocage imposée par la loi de privatisation de 2006 ! L'Etat n'en est plus à un reniement près de sa parole...

Comment est-ce possible ? Grâce à un subterfuge. Le Gouvernement a fait voter en 2014 une loi visant à « reconquérir l'économie réelle » (dite loi Florange) dont une disposition prévoit la possibilité pour l'Etat de s'affranchir des seuils fixés par d'autres lois pendant une période de deux ans.

Ainsi, pendant deux ans, l'Etat se prive de sa minorité de blocage rendant possible tant une OPA sur le groupe (au vu du faible cours de bourse actuel) que tout autre décision impactant fortement la stratégie ou la structure du Groupe. La CFE Energies a beau chercher, elle ne trouve aucune réflexion de l'Etat sur les enjeux de souveraineté nationale sur son secteur énergétique !

La CFE Energies, rejointe par la FNME-CGT, avait attaqué la précédente cession de titres auprès du Conseil d'Etat en posant une question de constitutionnalité que les hauts magistrats avaient rejetée, permettant ainsi aujourd'hui à l'Etat de faire tout et n'importe quoi.

Pourquoi cette cession ? L'Etat vend des actions d'ENGIE, qui est pourtant comme EDF un acteur majeur de la transition énergétique, pour sauver de la débâcle financière AREVA, un des acteurs majeurs de la filière nucléaire ... que son actionnaire majoritaire, l'Etat, a laissé couler par absence de vision stratégique et par une défaillance caractérisée de gouvernance !

Ainsi, s'il existe une constante depuis plusieurs années dans les choix des gouvernements successifs, c'est à la fois l'absence de stratégie énergétique et de politique industrielle qui conduisent à l'inconsistance de l'Etat actionnaire qui sacrifie toute vision stratégique à un pilotage actionnarial financier à très courte-vue.

De là à imaginer que, comme en 2006 où le projet de fusion de Gaz de France et Suez avait été lancé pour contrer une OPA inamicale sur Suez, cela se finisse demain par une autre OPA ! Le Gouvernement porterait ainsi une énorme responsabilité marquant l'histoire économique de la France.

La CFE Energies rappelle que s'il existe une autorité en France qui doit respecter la parole donnée, c'est bien l'Etat. Ce dernier a malheureusement une nouvelle fois failli.

Contact presse :

Hamid AIT-GHEZALA – Coordinateur syndical Groupe – hamid.ait-ghezala@engie.com

CFE-CGC GROUPE ENGIE
100% LIBRES... 100% VOUS !

**CFE-CGC COORDINATION
GROUPE ENGIE**
59 rue du Rocher
F-75008 PARIS